

La Babillarde

Cossé-en-Champagne

www.cosseenchampagne.mairie53.fr

SEPTEMBRE 2024



Le Mot du Maire,

Bonjour à toutes et à tous,

Le Conseil municipal vous souhaite à tous une bonne reprise, en espérant que vous avez passé de bonnes vacances en famille et entre amis.

À nos petites têtes blondes nous souhaitons une bonne rentrée scolaire !

Nous vous donnons rendez-vous aux différentes dates programmées par les associations de la commune afin de nous retrouver autour d'un verre.

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Marie qui reprend le multiservice et à Olivier nouvel agent technique.

Et nous souhaitons une retraite bien méritée à Philippe Bignon après plus de 30 ans au service de la commune !

Stéphane FOUCHER et le Conseil Municipal

C'est la rentrée !

« Une nouvelle année s'ouvre à l'école du Rû de la Forêt. L'équipe enseignante n'a pas changé cette année. La rentrée s'est déroulée le 2 septembre dans la bonne humeur. Cette année, il y a 39 élèves répartis en deux classes : 16 PS-MS-GS-CP / 23 CE1 - CE2 - CM1 - CM2. Notre thème d'année portera sur l'univers des jeux.

En ce début d'année, les CE-CM se rendront tous les lundis matin à la base de loisir de Saint Denis du Maine pour pratiquer la voile et d'autres activités autour du plan d'eau. »

Florian PERROCHON
Directeur de l'école



Les décisions essentielles du conseil municipal des séances des 18 avril, 6 juin, 7 juillet et 5 septembre 2024.

Rachat du mobilier scolaire de la commune d'Avessé

Vu les besoins de l'école, le Conseil décide de racheter à la commune d'Avessé 6 tables, 20 bureaux et 40 chaises pour un montant total de 1 820 €.

Circulation et stationnement chemin des Demoiselles et rue des Géraniums

Constatant le nombre croissant de véhicules stationnant sur la voie publique Chemin des demoiselles, certains gênant la visibilité et la bonne circulation, notamment celle des véhicules agricoles, le Conseil décide de rendre la circulation à sens unique rue des Géraniums (de la rue des Fours à chaux vers le chemin des Demoiselles) et d'installer des places de stationnement pour véhicules légers côté pair de la rue.

Les poids lourds et véhicules utilitaires ne pourront plus stationner rue des Géraniums et chemin des Demoiselles.

Consultez l'arrêté municipal en mairie.

Projet lotissement

Face à la demande, le Conseil décide de relancer le projet lotissement afin de créer de nouvelles parcelles dans la continuité du lotissement de la Morinière.

Le projet est en cours d'étude auprès de géomètres.

Sécurité du bourg

Conscient que la sécurité routière est un enjeu important, le Conseil fera mettre en place un radar pédagogique à des endroits stratégiques de la commune afin d'évaluer la proportion et la récurrence des incivilités routières dans le bourg.

Les informations récoltées permettront de mettre en place les mesures nécessaires si les résultats constatés l'obligent.

Création d'une commission de travail pour la sécurité du bourg

Dans la continuité de la mise en place du radar pédagogique et afin de trouver les solutions les plus adaptées aux besoins des Cosséens en matière de sécurité routière, le Conseil, décide la mise en place au cours de l'année 2024-2025 d'une commission de travail pour l'aménagement routier du bourg.

La commission sera menée par le référent sécurité routière, avec la participation de la commission d'aménagement du bourg et d'administrés du bourg.

Installation d'ombrières

Le Conseil décide de mettre à disposition de l'espace public pour la création d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'école, à l'entrée de l'école, le terrain de boules et une partie du parking de la salle des fêtes.

La commune a reçu la manifestation d'intérêt spontanée de la part de Mayenne Ombrières et a donné son accord en contrepartie d'une redevance annuelle sur 30 ans.

Aménagement d'un parking rue des Fours à chaux

Vu le manque de stationnements dans le bourg de Cossé-en-Champagne, le Conseil décide de demander une autorisation de permis de démolition du muret sur le terrain de boules rue des Fours à chaux et une demande d'autorisation d'aménagement d'un parking à cet emplacement.

1 arbre, 1 enfant

Sur proposition d'un Cosséen via la boîte à idée, le Conseil décide de remettre en place le dispositif 1 arbre, 1 enfant. Cela consiste à planter un arbre pour chaque nouvelle naissance.

Les élus ont opté pour des arbres et des arbrisseaux fruitiers afin de constituer des lieux de cueillettes partagés dans la commune.

Les arbres plantés cette année correspondront aux naissances de l'année 2023 et en 2025 celles de 2024.

Pêle-mêle

Démographie

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à :

Sören HOAREAU, né le 4 juin 2024, fils de Thomas HOAREAU et d'Émilie MOUCHEL.

Léony BOURGOIN, né le 14 juin 2024, fils de Morgan BOURGOIN et de Caroline MAHEU.

Ethan BORDIN, né le 26 juillet 2024, fils d'Antoine BORDIN et de Jennifer ROUSSEAU.

Rose et Lilas ROUAULT, nées le 29 juillet 2024, filles de Sébastien ROUAULT et de Valentine LETHEUIL.

Ryan MARTEAU LEVÊQUE, né le 27 août 2024, fils de Geoffrey MARTEAU et de Natacha LEVÊQUE.

Anciens et écoliers autour de la borne de la Liberté

Le 21 juin dernier, les élèves de l'école se sont réunis autour de la borne de la Liberté avec des anciens ayant vécu la guerre et la Libération à Cossé-en-Champagne.

Ce moment de commémoration animé par Madame Byram a été très apprécié des enfants qui se sont montrés curieux.

Les anciens du village étaient heureux de pouvoir témoigner et transmettre une part de leur histoire et de celle de Cossé à la jeune génération.

Pour finir, les enfants ont entonné la Marseillaise puis ont rejoint le plan d'eau pour un pique-nique.

L'après-midi a eu lieu l'initiation à la pêche avec les membres de l'association de pêche du plan d'eau.



La Belle journée et élections du 7 juillet

Alors que nombre d'entre nous prenaient du bon temps au plan d'eau pour la Belle journée de Cossé-en-Champagne, élus et volontaires se relayaient à la mairie pour tenir le bureau de vote pour les élections européennes organisées à la hâte. Merci à eux !



Autour du plan d'eau, vide grenier et clubs de modélisme ont eu du succès !



Belle prise au plan d'eau !

Lors d'une partie de pêche, Alexis Béliard et Nathan Bignon ont pris un silure d'1,2 m pour 13 kg ! À savoir : il s'agit d'un « petit » spécimen car en moyenne les silures mesurent 1,5 m pour un poids allant de 50 à 150 kg à l'âge adulte ! Le record en France est un silure de 2,77 m.

Formation 1^{er} témoin incendie

Élus et agents communaux ont participé à une formation « 1^{er} témoin incendie ». Ils ont pu apprendre ou réapprendre la bonne conduite à tenir en cas de départ d'incendie.

Ce fut aussi l'occasion de manipuler des extincteurs sur un « vrai » départ de feu !



Journées européennes du patrimoine à Cossé-en-Champagne



Samedi 21 et dimanche 22 septembre
10h-12h/14-18h

Dominique LAVOUÉ se tiendra à votre disposition pour vous présenter l'histoire multiséculaire de l'église Notre-Dame de Cossé-en-Champagne et ses peintures murales médiévales, joyau de la chapelle Sainte-Anne.

Téléchargez l'application IntraMuros

La commune utilise l'application IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la gratuitement pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de la commune et des alentours.



Opération Génération Mayenne

Le Président du Conseil Départemental de la Mayenne, Olivier RICHEFOU, reconduit l'opération Génération Mayenne 2024. Ce dispositif qui s'étend à tous les collégiens, sera ouvert à partir du 1^{er} septembre 2024 et ce jusqu'au 31 mai 2025.

Pour rappel :

- Aide de 35 € par collégien sur justificatif
- L'aide forfaitaire peut être utilisée comme l'année dernière c'est-à-dire pour une prise de licence sportive ou une adhésion pour une activité culturelle ou pour les abonnements annuels dans les théâtres, salles de spectacles, cinémas ou les cours annuels de natation.

COMMENT FAIRE ?

- JE M'INSCRIS DANS UNE STRUCTURE SPORTIVE OU CULTURELLE MAYENNAISE
- JE JUSTIFIE MON INSCRIPTION ENTRE LE 1/09/2024 ET LE 31/05/2025 SUR LAMAYENNE.FR
- LE DÉPARTEMENT ME REMBOURSE 35 €

RETROUVEZ LES CONDITIONS DU DISPOSITIF SUR lamayenne.fr

GÉNÉRATION MAYENNE 2024

PRATIQUE SPORT ET CULTURE AVEC LE DÉPARTEMENT !

35€ OFFERTS POUR TOUS LES COLLÉGIENS !

PLUS D'INFOS SUR lamayenne.fr

Espace propreté : stop aux incivilités !

Si la plupart des administrés ont un comportement exemplaire, nous constatons régulièrement des dépôts sauvages, du plus insignifiant au plus inconcevable. L'espace propreté constitue l'un des maillons de la collecte des déchets ménagers. On y retrouve les conteneurs permettant de collecter et trier la plupart des déchets courants : le verre, tous les emballages (qu'ils soient plastiques ou métalliques), les papiers, petits cartons et journaux, le textile et bien entendu les ordures ménagères.

Le camion de ramassage des ordures ménagères passe tous les mardis matin et pour les bacs de tri il passe le lundi matin une semaine sur deux.

Si les bacs sont pleins vous êtes priés de rapporter vos déchets chez vous et de les redéposer ultérieurement après passage du camion.

Les autres déchets trouvent naturellement leurs places en **déchetteries**.

Ce détour par la déchetterie ne semble pas convenir à quelques usagers qui préfèrent entasser cartons, appareils électroménagers et autres résidus de travaux, voire de déménagement entre les conteneurs.

Pour rappel, ces actes d'incivilités et le manque de respect notoire exposent les contrevenants au règlement des frais de nettoyage, à hauteur de 70 €.

Déchetteries du territoire :

- **BALLÉE**, rue du bois aux moines : mercredi 9h00-12h00/samedi 14h-17h
- **BAZOUGERS**, 16 rue Denis Papin : mercredi 14h-17h / samedi 9h00-12h00
- **BOUÈRE**, route de Saint-Brice : mercredi 9h00-12h00 / samedi 14h00-17h00
- **MESLAY-DU-MAINE**, Z.A. de la Chalopinière : lundi 9h00-12h00 et 14h00-17h00/ mercredi 14h00-17h00 / vendredi 14h00-17h00 / samedi 9h00-12h00 et 14h00-17h00.
- **VILLIERS-CHARLEMAGNE**, rue des sports : mercredi 14h00-17h00 / samedi 9h00-12h00.

Recensement militaire

Il se fait impérativement à l'âge de 16 ans, du jour anniversaire et dans un délai de 3 mois maximum.

Il déclenche la journée Défense et Citoyenneté, à la suite de laquelle le recensé reçoit l'attestation, document indispensable pour les inscriptions aux examens (BAC, CAP, Permis de Conduire ...) et à l'inscription d'office sur les listes électorales dès la majorité.

Le retard dans le recensement pénalise donc le jeune recensé.

L'intéressé ou l'un de ses parents se présente à la mairie de son domicile muni de sa carte nationale d'identité et du livret de famille des parents.

Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires

1. Enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
2. Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
3. La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Dates à retenir

- **lundi 16 septembre** : réouverture des Loups gourmands
- **21 septembre** : soirée moules-frites pour la reprise des Loups gourmands
- **21-22 septembre** : journées européennes du patrimoine, visite guidée de l'église
- **28 septembre** : soirée carbonade flamande-frites et concert, organisée par La nouille dans le bocage à la salle des fêtes
- **5 octobre** : journée citoyenne à l'école
- **19 octobre** : 8h, lâcher de truite au plan d'eau. Buvette et casse-croûte sur place. Repas sur réservation au 06 37 75 28 00
- **16 novembre** : 14h à 20h concours de belote par l'association de pêche à la salle des fêtes.

Le mot des associations

Le comité des fêtes

Petit retour en arrière sur cet été.

Nous avons organisé deux manifestations :

- Le 7 juillet, la Belle journée avec bric-à-brac, marché de producteurs, animations sur le plan d'eau par l'association Les marsouins.
- Le 27 juillet, soirée entrecôte-frites.



Les deux manifestations ont été couronnées de succès malgré une météo en demi-teinte.

Nous tenions à remercier les bénévoles qui viennent donner de leur temps et de leur énergie lors de ces événements.

Si vous avez envie de nous rejoindre n'hésitez pas ! Que ce soit pour aider ou pour apporter de nouvelles idées.

Le comité des fêtes

Gym à Cossé

Voici le moment venu de rechausser nos baskets pour une nouvelle saison sportive ! C'est avec un très grand plaisir que nous vous retrouverons le mercredi 11 septembre à 20h20 à la salle des fêtes de Cossé-en-Champagne. Au programme, 30 min de cardio-attack suivies de 30 min de renforcement musculaire cuisses-abdos-fessiers, le tout animé par notre super coach Sébastien, sans oublier, du rire, du plaisir, quelques petits efforts mêlés à un soupçon de transpiration....

N'hésitez pas à nous rendre visite, comme toujours la 1ère séance est gratuite. À très bientôt avec votre bouteille d'eau, tapis de sol et votre bonne humeur.

Le bureau Gym à Cossé

L'Association des Parents d'Élèves

L'APE souhaite une bonne rentrée à tous les élèves. Cette année, et comme tous les ans, nous organiserons plusieurs manifestations afin de financer les sorties scolaires. Avec entre autres, une vente de gâteaux Bijou, la soirée de Noël et encore d'autres pour lesquelles nous ne manquerons pas de vous informer. La première réunion avec l'élection du nouveau bureau se tiendra très prochainement, nous vous informerons de la date. Sachez que vous pouvez nous contacter par mail à ahebannescosse@gmail.com.

L'APE

La nouille dans le bocage

L'association La nouille dans le bocage organise une soirée carbonade flamande-frites à volonté suivie un concert de Kerlin (rock breton) le samedi 28 septembre prochain à la salle des fêtes de Cossé-en-Champagne.

L'occasion d'une soirée festive pour la bonne cause puisqu'il s'agit d'une soirée de soutien à l'association afin de couvrir les dernières factures du Keudfest. Il nous aura manqué quelques festivaliers pour boucler l'intégralité du budget de cette ultime édition, mais loin de baisser les bras, nous préférons agir et pour cela, quoi de mieux que de joindre l'utile à l'agréable. Nous attendons les Cosséens nombreux pour ce petit événement.

Les places sont limitées, vous pouvez réserver vos tickets auprès des membres de l'association ou au 0786815004 en joignant Cédric le président de La nouille dans le bocage.

Cédric Leroy pour La nouille dans le bocage

À VOS CRAYONS !

Le Conseil municipal souhaite moderniser le logo de Cossé-en-Champagne. **Nous comptons sur vous**, Cosséens et Cosséennes, pour soumettre vos idées et nous aider à **dessiner le prochain logo de la commune.**

Quelques prérogatives :

- Un/ des éléments qui **évoquent Cossé-en-Champagne**
- Pensez que le logo sera apposé sur des **documents officiels.**

Vous avez **jusqu'au 31 décembre** pour envoyer vos propositions !

Logo actuel





*Très chers clients - amis
et amis - clients*

Une page se tourne, mais l'histoire continue

La meute des Loups Gourmands, Agathe, Noémie, Valérie et parfois Camille et Achille, laisse son territoire à une nouvelle meute, Marie, Christian et leur fille.

Merci de leur faire le meilleur accueil, ils sauront animer votre lieu avec de nouvelles idées.

Merci

10 ans!

10 ans que nos chemins se sont rencontrés.

Pour ma part, je garde avec beaucoup de plaisir, d'émotions, de satisfaction tous ces moments de nos vies que nous avons partagés.

Moments heureux, moments plus douloureux avec le besoin d'être ensemble, moments du quotidien.

Merci pour votre confiance, votre accueil, votre amitié.

Au fil des années vous êtes devenus bien plus que de simples clients.

Merci pour les salades, les figues, les tomates, les bouquets de fleurs, les noix, les courgettes, les oeufs, le thym et bien d'autres merveilles de vos jardins

Merci pour cette belle ambiance que vous avez su créer dans cette petite salle de restaurant.

Cette grande table, la 51, souvent trop courte, où les électrons libres aiment se retrouver.

Cette table est magique!

Je pense avoir été une entremetteuse, une créatrice de liens professionnels et d'amitié.

Quand tout le village s'y retrouve pour une choucroute, moules frites, ou tout autre chose.

Je crois que l'essentiel n'était pas dans l'assiette.

Merci à tous d'avoir contribué à faire de ce petit restaurant un vrai centre de vie.

Vous qui lisez ces quelques lignes et aussi toutes celles et ceux qui ne peuvent plus, mais qui restent très présents dans mes pensées et entre les murs de ce lieu de vie.

Quant à moi, l'heure de la retraite n'a pas encore sonné.

Noémie m'a suivi au Val des Loups, Agathe est plus présente pour ses enfants, travaille davantage avec son mari, et vient souvent se joindre à nous en renfort.

Ce sera toujours avec un immense plaisir que je vous recevrai Au Val des Loups.

Valérie

Nouveau départ pour les Loups gourmands de Cossé-en-Champagne !

Voici un mot de Marie qui reprend le restaurant.

« Je m'appelle Marie DOUESSIN-EVEZARD, j'ai 33 ans et je reprends le restaurant multiservices de Valérie. Mon mari Christian, directeur général non associé à ma société, sera régulièrement à mes côtés pour vous servir au bar. Nous sommes heureux de vous accueillir pour une nouvelle aventure.

Je propose un plat du jour avec des produits français, agrémentés de produits locaux, grâce au réseau LOCAVORE, qui vous réglera à coup sûr. Il y a également le buffet d'entrées et tous les jours andouillette ou steak accompagné de frites.

Un samedi par mois il y aura une soirée à thème (paëlla, moules-frites, choucroute, tartiflette etc.), sur réservation.

Je m'engage à proposer des services comme le maintien de l'épicerie, le dépôt et retrait de colis, les journaux, le pain et viennoiserie sur réservation et plus tard un point de vente de tabac.

Je vous invite à l'inauguration de la reprise du restaurant afin que mon mari et moi fassions votre connaissance !
Nous vous proposons une soirée animée moules-frites et dessert maison le samedi 21 septembre.
19h-23h30
18,50 € - apéritif offert

Merci de réserver dès maintenant par mail : lesloupsdemarie53@gmail.com,
55 ou directement au restaurant.

par téléphone : 07 80 47 14 57 / 02 43 01 07

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-17h
Mardi : 8h30-17h
Mercredi : 9h30-14h
Jeudi : 8h30-17h / 18h45-20h30 (soirée plat rapide : burger gourmet, frites maison, boisson et dessert sur réservation)
Vendredi : 8h30-17h / 18h45-20h (soirée pizza à emporter)
Samedi : Ouvert le soir uniquement sur réservation
Dimanche : 9h30-13h30 (possibilité de réserver le plat affiché à emporter)

Tarifs :

Menu du jour : buffet d'entrées/plat du jour/boisson/	fromage ou dessert
14,50 €	
Menu ordinaire : buffet d'entrées/steak ou andouillettes frites/ boisson/ fromage ou dessert	
13 €	
Soirée burger gourmet du jeudi : burger, frites, boisson, dessert	
13.50 €	

Coordonnées :
Les Loups gourmands
14, rue des fours à chaux
53340 Cossé-en-Champagne
07 80 47 14 57
02 43 01 07 55
lesloupsdemarie53@gmail.com

À bientôt !
Marie DOUESSIN-AVEZARD